

E-administration et portail citoyen



LE PROJET

Dans le cadre du contrat de territoire signé avec la région Normandie et le département de l'Eure, il est prévu la création d'un guichet numérique communautaire par Seine Normandie Agglomération (SNA). La commune de Vexin-sur-Epte a souhaité intégrer ce projet pour proposer à ses habitants un bouquet de téléservices adapté à ses besoins qui permettra à chacun de créer un compte citoyen unique pour accéder à l'ensemble des téléservices du territoire.

OBJECTIFS

- Simplifier, faciliter et accompagner les démarches administratives.

OÙ ET QUAND ?

A partir de janvier 2022, sur l'ensemble du territoire SNA.

COMMENT ?

Pour les usagers, un service de démarches en ligne ouvert 7 jours sur 7, 24 heures sur 24, offrira un réel avantage, que l'utilisateur soit un urbain qui ne peut pas se rendre à un guichet sur son temps de travail ou une personne âgée vivant dans le monde rural à plusieurs kilomètres d'un guichet physique. La prise en main de cet outil pourra être accompagnée à la demande par les agents France Services d'Ecos et de Tourny.

 Vexin-sur-Epte

CONTACT PILOTAGE

 Fabienne Varengue - Responsable du pôle proximité

 fabienne.varengue@vexin-sur-epte.fr



MISE EN OEUVRE

ÉTAPES DU PROJET

Phase 1

Janvier 2021 : Présentation aux maires du territoire SNA.

Phase 2

1^{er} semestre 2021 : Atelier de construction du guichet numérique et définition du bouquet de téléservices souhaité par la commune.

Phase 3

En cours jusqu'à fin novembre 2021 : Paramétrage du logiciel et formation des personnels en charge de son e-administration.

Phase 4

Janvier 2022 : Déploiement sur le territoire -ouverture au public.

Phase 5

Accueil du conseiller numérique sollicité auprès de l'État.

COMMUNICATION

Informations d'avancement sur le site internet communal
Communication en relais du dispositif proposé par SNA.

FINANCES

- Coût du projet pris en charge par Seine Normandie Agglomération.
- Coût du conseiller numérique pris en charge par l'État.